

Église Saint-Léger

L'église Saint-Léger a été restaurée avec l'aide de la Fondation du patrimoine. Cet édifice, mêlant pierre blanche et grès dans une belle unité architecturale, conserve une partie plus ancienne datée de 1343 et un porche de 1541 qui comprend des bancs en pierre et des meurtrières. Le village d'Hermin est situé sur l'itinéraire de la route du Patois.



©Béthune-Bruay Tourisme



Randofiche 2



Gué de Caucourt © Béthune-Bruay Tourisme

Code de balisage FFRandonnée



Bonne direction
Tourner à gauche
Tourner à droite
Mauvaise direction

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à guillaume.dubromel@bethunebruay.fr

Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Téléchargez les Rando fiches et les traces GPX sur www.tourisme-bethune-bruay.fr
Facebook : Béthune Bruay Tourisme

Les Ballots Au départ d'Hermin



Distance : 8 km



Durée : 2 h



Balisage : jaune



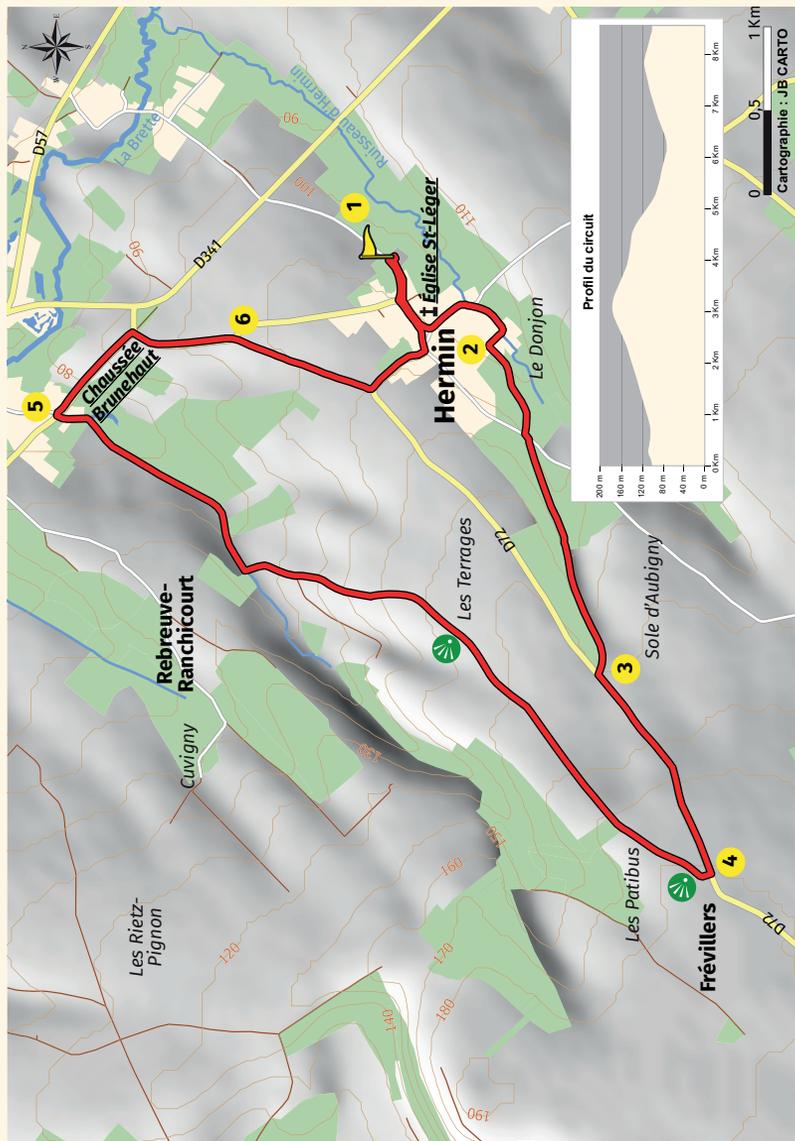
Niveau : facile

Le sentier permet de découvrir les paysages vallonnés des collines de l'Artois qui se prêtent à merveille à la randonnée, et ouvre sur des beaux points de vue. Au retour, la boucle suit une portion du GR®127 (sentier de Grande Randonnée).

www.bethunebruay.fr

Conception et réalisation : Service Communication de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane





Descriptif du circuit :

🚩 Départ : Parking salle des fêtes

- 1** Quitter le parking et remonter la rue de Baraffles. Au bout de cette rue, tourner légèrement à gauche. Continuer sur quelques mètres, virer à gauche rue du 19 Mars 1962, puis de nouveau à gauche rue Basse.
- 2** Continuer sur le chemin herbeux et suivre le balisage pour rejoindre la D 72.
- 3** Prendre à gauche et continuer avec prudence sur la D 72 pendant 800 m environ.
- 4** S'engager dans le chemin agricole à droite descendant vers le bois des Vallées.
- 5** Tourner à droite et déboucher sur la chaussée Brunehaut à l'entrée de Rebreuve-Ranchicourt. Bifurquer à droite sur la D 72.
- 6** Emprunter à droite le sentier GR®127. Au bout de ce chemin, tourner à gauche rue de Fréwillers (D 72) et regagner le point de départ.